

La visite d'un député : Marc Réville à La Chenalotte le 15 avril 1910

En quête d'un troisième mandat de député du Doubs de la circonscription de Montbéliard, Marc Réville, fait une halte durant sa campagne électorale à La Chenalotte le 10 avril 1910. D'après un article du quotidien « Le Petit Comtois, le journal Républicain démocratique » qui paraît une semaine après soit le 17 avril, l'avocat à la cour d'appel est accueilli chaleureusement dans ce village du Haut-Doubs.

Appartenant au milieu protestant¹ et après des études classiques à Dieppe, Marc Réville effectue ses études de droit à la faculté de Paris et devient avocat. Ce dreyfusard et anticlérical s'engage en politique en 1896, année où il est élu maire de Montécheroux.

Candidat de l'Alliance républicaine radicale et démocratique, Marc Réville est élu député du Doubs de l'arrondissement de Montbéliard le 24 mai 1903 et succède à Charles Marie Joseph Borne, républicain radical et démissionnaire².



Soutenu par les Peugeot, il obtient alors 11 165 voix contre les 9 378 pour son rival Gaston Japy, le candidat de l'Action libérale populaire ou ALP, grand patron républicain, protestant comme Marc Réville mais conservateur. Il emporte grâce aux voix obtenues dans le Pays de Montbéliard car le vote est tout autre sur les plateaux et notamment dans le canton du Russey et à La Chenalotte.

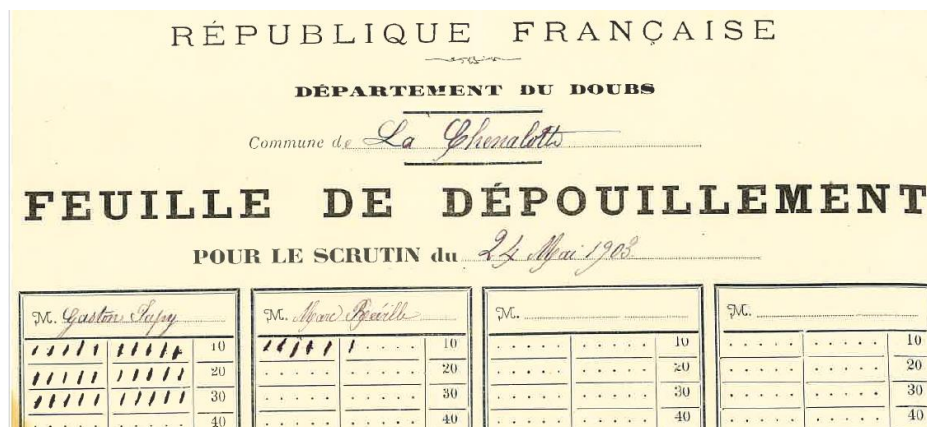
Dépassant les clivages professionnels, les électeurs catholiques des 22 communes du canton³, votent à une très large majorité en faveur de l'industriel, 1253 contre 333 voix seulement à Marc Réville. A La Chenalotte, ce dernier n'obtient que 17% des voix, soit 6 contre 30 pour Gaston Japy⁴.

¹ Son père, Albert Réville, jeune théologien, fils et petit-fils de pasteurs, dirigea l'église wallonne de Rotterdam en 1851.

² Député depuis le 08 mai 1898, Charles Borne démissionne lors de son second mandat suite à son élection comme sénateur le 04 janvier 1903.

³ Gaston Japy obtient une victoire confortable, écrasante voire totale dans les communes du canton du Russey : plus de 60 % au Luhier (60,52 %), Bretonvillers (62,22 %), Mont-de-Laval (64,71 %), Montbéliardot (68,97 %), plus de 70 % à Saint-Julien (74,58 %), Noël-Cerneux (75,81 %), Bonnétage (76,30 %), Laval (76,47 %), Grand'Combedes-Bois (79,66 %), plus de 80 % pour Le Russey (81,23 %), Le Barboux (82,86 %), Le Mémont (83,33 %), Les Fontenelles (85,71 %), Le Bélieu (87,34 %), Chamesey (88,10 %), Le Bizot (89,83 %), plus de 90 % La Bosse (93,10 %) et même 100 % pour Longevelle et Le Narbief

⁴ En 1903, la commune de La Chenalotte compte 43 électeurs, 36 se déplacent pour aller voter.



Celui qui est favorable à la loi de séparation des Églises et de l'état de 1905 se représente en 1906. Les résultats des élections du 06 mai sont quasi-identiques : une victoire de Marc Réville face à Gaston Japy au niveau de l'arrondissement de Montbéliard (10 722 voix contre 10 010) mais une défaite écrasante sur le canton du Russey où il remporte 370 voix contre 1257 à son adversaire, originaire de Dampierre-les-Bois et maire de Fesches-le-Châtel. A La Chenalotte sur les 43 inscrits et les 38 votants, Gaston Japy obtient 81,58 % des voix, soit 31 voix, contre 18,4 %, soit 7 voix pour le député sortant.

La visite de Marc Réville à La Chenalotte le 15 avril 1910

Marc Réville est alors en pleine campagne électorale et multiplie les rencontres. « Le Petit Comtois » du 14 avril 1910 évoque son itinéraire :

« Jeudi 14 avril. – Matin : Montandon, Trévillers, Fessevillers, Goumois. – Soir : Charmauvillers, Damprichard, Charquemont, Maïche. Vendredi 15 avril. – Matin : Frambouhans, Les Fontenelles, Grand-Communal, Plaimbois. – Soir : Le Luhier, La Bosse, Le Bélieu, Noël-Cerneux, La Chenalotte, Le Russey. Samedi 16 avril. Matin : Le Friolais, Mont-de-Vougney, Charmoile. – Soir : Bretonvillers, Belleherbe, Cour-Saint-Maurice. Dimanche 17 avril. – A 2 heures après-midi, Audincourt. A 6 heures, Vermondans ».



Au vu des résultats obtenus en 1903 et en 1906 – 6 et 7 voix –, Marc Réville, tout député qu'il est, n'arrive pas à La Chenalotte en terrain conquis. Loin s'en faut...Pourtant le récit qui est en fait dans le quotidien « Le Petit Comtois » est tout autre.

*« M. Réville acclamé dans le canton du Russey
On nous écrit de La Chenalotte : au cours de sa tournée électorale dans le canton du Russey, M. Marc Réville a rendu visite aux habitants de La Chenalotte vendredi 15 avril, à sept heures du soir. Son arrivée est saluée par une salve de coups de fusil. A la maison commune, dans une salle ornée de guirlandes multicolores, pavoisée de nombreux drapeaux, garnie de fleurs, une vingtaine d'électeurs saluent son entrée par des cris de :*

vive Réville ! vive notre député ! M. Gaston Garnache, l'un des plus jeunes électeurs, prononce l'allocution suivante :

« Au nom des électeurs républicains de notre petite localité, je vous souhaite la bienvenue. Nous sommes heureux de votre présence parmi nous, car vous nous apportez le réconfort qui donne aux uns le courage et aux autres la persévérance. Quoique peu nombreux, vous pouvez être sûr, monsieur le député, de notre inébranlable attachement aux institutions républicaines et de notre respectueux dévouement à votre personne. Nous vous remercions de l'inlassable énergie avec laquelle vous avez défendu et fait aboutir les grandes réformes sociales, si profitables aux humbles et aux travailleurs. Votre grande bonté, même à l'égard de vos adversaires, votre haute loyauté nous sont un garant de l'activité avec laquelle vous vous emploierez à la réalisation de l'idéal du régime républicain contenu dans ces trois mots immortels : liberté, égalité, fraternité. Nous sommes fiers d'être les modestes soldats de ce grand parti radical qui n'a jamais connu la défaite dans notre bel arrondissement de Montbéliard. Et si jamais la réaction, qui verra votre éclatante victoire le 24 avril prochain, essayait de prendre sa revanche, nous lui crierions :

« Halte-là ! les Montagnards sont là ! » « Vive M. Réville ! « Vive la République ! ». Toute l'assistance répète : vive Réville ! et vive la République ! Notre député, très touché de ces manifestations sympathiques remercie en termes émus M. Garnache et tous les auditeurs de leur chaleureux accueil. Puis, pendant près de trois quarts d'heure, en termes éloquents, il rend compte de son mandat. Il explique l'œuvre féconde de la législature qui finit, parle en termes clairs et précis du mécanisme des retraites ouvrières, de leurs résultats heureux pour les vieux travailleurs des villes et des champs. Les lois militaires, la réduction des périodes d'exercices, l'impôt sur le revenu soulèvent les bravos de l'assemblée. L'orateur trace à longs traits l'œuvre de la prochaine Chambre, où il s'appliquera à faire aboutir, entre autres, la loi sur la répression de la mendicité et du vagabondage dont il est le rapporteur. Après une brillante péroraison toute vibrante de patriotisme dont notre député a le secret et qui gagne tous les cœurs, les mains se tendent vers l'orateur qui est vivement félicité et applaudi. C'est aux cris de : vive Réville ! qui retentissent dans la nuit et alternant avec des coups de fusil que M. le député quitte notre village et ses amis pour se diriger vers Le Russey. Cette journée restera gravée dans le souvenir de tous les habitants, car depuis feu Viète⁵, aucun député n'avait visité notre Chenalotte, forteresse réactionnaire jusqu'ici imprenable et réfractaire aux idées modernes.

C'est parce que M. Réville jouit de l'estime de tous ; c'est parce que ces adversaires même sont oubliés de reconnaître son grand talent, sa haute probité et sa parfaite courtoisie que l'idée républicaine a fait un si grand pas dans notre région. Nos montagnards, avec leur robuste bon sens, voient enfin de quel côté de la barricade sont leurs amis et leurs ennemis. La journée du 15 avril aura son écho dimanche prochain et nous fêterons ce jour-là le triomphe de M. Réville et du parti républicain tout entier ».

Entre les lignes...

La scène décrite par l'article du « Petit Comtois » est parfaite : un accueil pour le moins chaleureux, une mairie décorée, le discours d'un jeune électeur qui exprime son attachement, pas seulement au député mais à la République et à sa devise, les « Vive la République » et les Vive Réville », un député touché, ému, une soirée qui permet à ce dernier de revenir sur son programme et un moment qui

⁵ Jules Viète avait été élu au scrutin de 1893 avec 100% des voix.

« restera graver dans les souvenirs de tous les habitants ». Cette scène ne se passe pas n'importe où mais dans ce Haut-Doubs resté très catholique, dans cette « *forteresse réactionnaire* ». Pourtant...



Le journal qui la rapporte est « Le Petit Comtois, le journal républicain démocratique » est du même bord politique que celui de Marc Réville. Ce dernier est d'ailleurs le candidat du quotidien basé au 20 rue Gambetta à Besançon. Il figure avec d'autres dans la liste de « *nos candidats* ⁶ ». Pas vraiment impartial...

Si la maison commune, la mairie qui se trouve dans le bâtiment de l'école, est décorée, il n'y a aucune mention du premier édile Victoire François Mougin, ni d'un élu de la commune. Que la salle de la mairie soit évoquée peut tromper les lecteurs du quotidien en laissant peut-être croire à un soutien de la municipalité à cette venue ; or dans un contexte aussi enflammé, si le maire d'une commune de la Montagne avait accueilli aussi chaleureusement le protestant, nul doute que le journal

en aurait parlé. Ce n'est pas le cas et cela ne pouvait être le cas avec Victor François Mougin, le catholique conservateur.

En lieu et place, c'est un jeune électeur, l'un des plus jeunes du village, Gaston Garnache qui l'accueille. Né en 1878, Gaston est alors âgé de 32 ans quand le député s'arrête à La Chenalotte. Fils du conseiller Alphonse⁷, cet horloger a un rôle particulier au village puisqu'il est également garde champêtre depuis 1908 et sa nomination par les élus lors du Conseil du 21 juin 1908.

Quelques semaines avant sa nomination, il obtient 6 voix lors du 1^{er} tour des élections municipales sur les 34 possibles et arrive dernier⁸.

Ce 15 avril 1910, Gaston est sur le devant de la scène et joue les premiers rôles. Mais il n'est pas tout à fait seul. D'après l'article, ils sont une vingtaine ce qui est peu pour un village qui comptera officiellement 136 habitants au recensement de 1911...mais ce qui est beaucoup au regard du nombre d'électeurs – presque la moitié – et surtout des voix obtenues lors des élections législatives de 1903 et de 1906. Alors, ce chiffre est-il exagéré ? Des femmes qui ne votaient pas sont-elles présentes ? Des habitants des alentours se sont-ils déplacés ? On ne peut savoir.

Mais le jeune républicain fait un aveu. Il reconnaît que les soutiens à Marc Réville sont peu nombreux. Plus que cela, il dit que c'est dur d'être républicain à La Chenalotte puisque le député sortant apporte « *le réconfort qui donne aux uns le courage et aux autres la persévérance* ».

Ce compte rendu publié dans le quotidien n'est que propagande et tente bien évidemment de convaincre les électeurs du canton du Russey de voter Marc Réville car les choses changent...Gaston Garnache, représentant de cette jeunesse et ce discours enflammé en est le parfait exemple.

⁶ Comme dans l'édition du 11 avril 1910

⁷ Garnache, Alphonse (Villers-le-Lac, 17.05.1840 – La Chenalotte, 05.12.1929) : conseiller (1870 – 1871 ; 1892 – 1911), maire (1911 – 1912), conseiller (1912 – 1929)

⁸ 16 autres candidats obtiennent des voix : Henri Deleule 29, Alphonse Garnache 27, François Mougin 22, Charles Cuenot 20, Jules Perrot 20, Vital Moyse 17, Laurent Parrenin 16, Paul Perrot 16, Henri Poncet 16, Ferjeux Renaud 15, Charles Perrot 12, Etienne Thiébaud 11, Henri Cuenot 11, Léopold Poncet 11, Ferjeux Vuillaume 10, Florimond Parrenin 8

Après cette visite à La Chenalotte

Mais « Le Petit Comtois » ne s'arrête pas à La Chenalotte. Le journal et Marc Réville poursuivent :

Vendredi, M. Réville a visité les principales communes du canton du Russey ; partout il a été chaleureusement accueilli. Vers midi, il arrivait au Luhier, à l'hôtel du Commerce où l'attendaient quelques amis pour déjeuner, M. Barbier voulant faire honneur à ses hôtes, avait préparé un excellent menu, dont nous le félicitons.

A deux heures et demi, réunion des électeurs de Luhier et de Mont-de-Laval, qui avaient répondu avec empressement et en grand nombre, à l'appel qui leur avait été adressé.

Devant un auditoire très attentif, M. Réville rend compte de son mandat et expose son programme, absolument conforme à notre idéal républicain. Aussi de nombreux applaudissements soulignent ses déclarations qui sont unanimement approuvées et l'on adopte l'ordre du jour suivant :

« Les électeurs républicains des communes de Luhier et Mont-de-Laval, après avoir entendu les explications claires et précis de leur sympathique député, M. Réville, l'assurent de leur entière confiance, acclament sa candidature et s'engagent à faire triompher sur son nom, le 24 avril prochain, le drapeau de la République démocratique ! ». On se sépare aux cris répétés de : « vive Réville ! »

Puis à Charmoille

« Samedi, à onze heures, M. Réville arrive à Charmoille. Réception très gentille ; trois jeunes fillettes adressent un compliment à notre député inamovible.

Conférence à la mairie. – Discussion très courtoise entre M. Réville et le curé de Charmoille, ce dernier ayant rendu plusieurs fois hommage à notre député. Le curé de Charmoille demande à M. Réville de travailler pour amener la paix dans les esprits.

Le député en a profité pour terminer sa charmante discussion par une superbe péroraison, où il a fait pousser au ministre de paix (?) le cri de « vive la République ! » répété par tous les assistants, au nombre de 75 »

Un acte de violence

Cette ferveur en faveur du candidat républicain, entraîne un acte de violence la veille de l'élection, le 23 avril. Gaston Garnache est une nouvelle fois l'un des protagonistes. Le journal « La Dépêche républicaine » dans son édition 01^{er} mai 1910 raconte :

« Nuit d'élection – Coups. Le 23 avril, vers deux heures du matin, M. Perrot Ulysse, poseur à la compagnie des chemins de fer régionaux, se trouvait chez M. Robert Gaston, son collègue à la gare de La Chenalotte, avec sa femme et MM Rouillier, Thiébaud et Cuenot, commentant le résultat des élections de Noël-Cerneux.

En ce moment, entra M. Garnache Gaston, garde champêtre à La Chenalotte, qui se mit à crier : Vive Réville ! Vive Girod !

M. Perrot se retira alors avec sa femme, et dehors, il cria aussi, a-t-il dit : vive Réville ! Tout à coup, il fut saisi par derrière par M. Cuenot Henri qui cherchait à le terrasser. Mme Perrot ayant voulu l'en empêcher reçut de Cuenot un coup de poing en pleine figure.

Cuenot porta ensuite à Perrot un coup de pied, à la cuisse droite, d'une telle violence, qu'il tomba.

Cuenot soutient qu'il n'a pas frappé Perrot et que le coup qu'il a porté à la femme ne lui était pas destiné. Perrot a déclaré que son agresseur était venu le trouver dans la matinée pour prendre un arrangement. L'affaire suivra son cours ».

Les résultats des élections

Cette fois-ci, Marc Réville n'affronte pas Gaston Japy mais l'Amiral Henri Rieunier, membre également de l'Action libérale populaire. Henri Rieunier est un militaire de renom, un ancien ministre de la marine⁹ et un ancien député de Charente-Inférieure de 1898 à 1902.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU DOUBS

G. M.
ANNEXE
à la circulaire
du 1^{er} avril 1910
Modèle n° 3

ARRONDISSEMENT
de Montbéliard

CANTON
de Jussey

COMMUNE
de La Chenalotte

SECTION
de unigue

ÉLECTION D'UN MEMBRE DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS
(Exécution des lois du 30 novembre 1875, 12 février 1889, 17 juillet 1889 et 21 juillet 1892.)

PROCÈS-VERBAL des opérations électorales
de la commune de *La Chenalotte*

Arrêté préfectoral
du *6 Avril 1910*

Nombre d'électeurs inscrits *48*
Nombre de votants constatés par les émargements
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne

(1) Si la commune a été divisée en sections par arrêté préfectoral, indiquer la section et la date de l'arrêté.

(2) Nom et prénoms du président. La présidence appartient aux maires, adjoints, conseillers municipaux dans l'ordre du tableau, ou aux électeurs sachant lire et écrire désignés par le maire. Le procès-verbal devra mentionner le titre à raison duquel le président remplit ces fonctions.
(3) Les quatre assesseurs sont pris suivant l'ordre du tableau parmi les conseillers municipaux sachant lire et écrire; si le nombre des assesseurs est inférieur à quatre,

L'an mil neuf cent dix, le vingt-quatre avril, à *huit* heures du matin, dans la salle de *Mairie* de la commune d (1) *La Chenalotte*.

En exécution du décret du 28 mars 1910, qui convoque les électeurs à l'effet d'élire, dans chaque circonscription, un membre de la Chambre des députés.

S'est réuni le bureau de l'assemblée électorale de la commune de *La Chenalotte* section d (1) *unigue* composé de M (2) *Mauguin François (Maire)* président, et de (3)

M. *Garnache Alphonse* (*Conseiller municipal*), *âgé de 42 ans*
M. *Barrois Raymond* (*Electeur*), *âgé de 66 ans*
M. *Barrois Paul* (*Electeur*), *âgé de 31 ans*
M. *Perrin Georges* (*Electeur*), *âgé de 21 ans*

Le bureau ainsi constitué, a choisi pour secrétaire, M. *Perrin Georges*

Malgré l'accueil chaleureux à coups de fusils, le discours plein de verve de Gaston Garnache, les résultats des élections législatives du 24 avril 1910 sont à La Chenalotte et à deux voix près, identiques à ceux de 1906. Mieux, en 7 ans, Marc Réville n'a gagné que trois voix. Il obtient 9 voix sur les 35 votants (25,72 %) contre 26 voix (74,30 %) pour l'Amiral.

Etat des suffrages obtenus par chaque candidat

| NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS (1) | QUALIFICATIONS | NOMBRE DE SUFFRAGES RESPECTIVEMENT OBTENUS | |
|-----------------------------------|-----------------------|--|--------------------|
| | | en chiffres | en toutes lettres |
| M. <i>Marc Réville</i> | <i>Député sortant</i> | <i>9</i> | <i>Neuf</i> |
| M. <i>Amiral Rieunier</i> | | <i>26</i> | <i>vingt six</i> |
| M. | | | |
| M. | | | |
| M. | | | |
| M. | | | |
| M. | | | |
| M. | | | |
| M. | | | |
| M. | | | |
| M. | | | |
| M. | | | |
| M. | | | |
| M. | | | |
| M. | | | |
| M. | | | |
| M. | | | |
| Total (12) | | <i>35</i> | <i>trois cents</i> |

⁹ Ministre de la Marine du 11 janvier au 03 décembre 1893 dans les gouvernements Alexandre Ribot et Charles Dupuy jusqu'à la chute du cabinet et sa démission.

Comme les fois précédentes, les résultats au niveau de l'arrondissement sont tout autres. Non seulement Marc Réville remporte le suffrage mais il gagne des voix tandis que le candidat adverse en perd d'une manière significative.

Dans son numéro du 26 avril, « Le Petit Comtois » dresse un bilan :

« A Montbéliard, le progressisme a fait naufrage, quoiqu'il eût mis un amiral, ancien ministre de marine à la tête de sa flotte. Tandis que M. Marc Réville voit le chiffre de ses voix passer de 10 722 en 1906 à 11 408 en 1910, M. l'amiral Rieunier se contente de 7 446 suffrages. En 1906, M. Gaston Japy avait eu 10 010 voix. C'est l'effondrement de la réaction ».

Dans cette première décennie du XXème siècle, l'arrondissement de Montbéliard est politiquement très clivé : d'un côté le Bas avec un vote largement en faveur du candidat républicain et le Haut en faveur des candidats conservateurs. Mais les choses évoluent...lentement en faveur de Marc Réville comme en témoigne un autre article du « Petit Comtois » publié le 28 avril 1910 qui parle des élections au Russey :

*« Le Russey – écho des élections. On nous écrit :
Malgré les menaces de refus d'absolution faites par MM. les curés du Russey aux électeurs, s'ils ne promettaient pas de voter pour le « bon candidat » ; malgré les tribulations de tous les chefs du parti libéral, M. Réville a obtenu 90 voix le 24 avril au lieu de 66 en 1906, soit 24 suffrages de plus. C'est un éclatant succès pour le parti républicain. Aussi, nos chers libéraux jusqu'ici, ont (avec la collaboration du clergé), gouverné la commune en autocrates, commencent à rire jaune.
Encore quelques années et le bon sens aura remplacé le fanatisme et la folie mystique que certaines personnes intéressées cherchent à maintenir chez les électeurs.
Le 24, vers onze heures du soir, lorsque les résultats furent connus, c'est au son des mortiers et aux cris de : « vive la République ! Vive Réville ! » que cette victoire fut saluée.
Bravo pour Le Russey ! Il ne piétine plus, il avance à grands pas. Un Blocard ».*

Dimitri Coulouvat,
Juin 2024